



DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE - SYNTHESE

Le débat a été organisé au sein du Collège en deux temps sur la même semaine :

1° temps : mardi de 16h30 à 19h30 avec la participation d'une quarantaine de parents et d'une vingtaine de personnels – majoritairement enseignants-
Les questions ont été traitées dans l'ordre 2-8-16 (la question n° 16 a été peu traitée)

2° temps : vendredi de 15h30 à 18h30 avec la participation d'une trentaine de parents et d'une douzaine de personnels – majoritairement enseignants-
Les questions ont été traitées dans l'ordre 16-8-2 (la question n° 2 a été peu traitée)

I – QUESTION n°2 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

L'Ecole va bien, c'est la société qui va mal mais l'Ecole est aussi le reflet de la société et sa valeur est de savoir s'opposer à certains « modèles » véhiculés par celle-ci : domination de l'argent, star système... On ne peut que constater le décalage entre ce que dit l'Ecole et l'image de la société véhiculée par la télévision par exemple.

L'ajustement Ecole/Société doit se faire mais dans quel sens ?

Le rôle fondamental de l'Ecole est de préparer chaque élève à vivre dans une société et à s'adapter dans son environnement quel qu'il soit. La dimension européenne n'étant qu'un paramètre parmi d'autres avec des possibilités d'évolution difficile à anticiper. L'amélioration de l'apprentissage des langues vivantes dès le primaire, la mise en place systématique d'échanges entre établissements de divers pays européens peuvent être des moyens d'atteindre cet objectif.

L'Ecole doit instruire et donner à tous un socle commun de connaissances de base (cf. collège unique). Elle ne doit pas formater les élèves pour telle ou telle profession mais elle doit former des futurs citoyens, développer l'esprit critique et donner une large ouverture sur l'environnement, par la diversité des matières enseignées entre autre, afin de compenser les disparités sociales.

Dans un environnement en perpétuelle mutation, dans lequel l'avenir paraît incertain, l'Ecole se doit de donner des outils de réflexion et d'analyse à l'élève afin d'améliorer ses capacités d'adaptation.

La pédagogie consiste à arriver à faire prendre conscience à l'élève pourquoi il apprend, donner du sens et ainsi donner l'envie d'apprendre. Cet aspect est conforté par les méthodes d'apprentissage demandant plus de réflexion, plus de raisonnement hypothético-déductif à l'élève par rapport au « par cœur » mais aussi présentant les notions à acquérir sous des formes plus attrayantes, voire ludiques.

L'éducation a sa place dans l'Ecole, le débat permet de dégager l'affirmation selon laquelle l'Ecole transmet des règles de vie, les règles morales relevant du domaine parental et familial, ainsi certains parents n'hésitent pas à parler de « co-éducation ». L'Ecole et à travers elle, le professeur pose un cadre, la « loi » du cours par exemple. Se pose alors la question de quelle autorité est donnée aux professeurs ? Comment gérer la contradiction de certains parents demandeurs d'autorité mais qui prennent immédiatement parti pour leur enfant sans attendre l'éclairage de l'Ecole sur la situation ?

II – QUESTION n°8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Dans le cadre de programmes définis nationalement, garantie d'une base commune à l'ensemble des élèves du territoire, l'autonomie pédagogique des professeurs est souhaitée. Aux yeux des parents, les différences de méthodes et de pratiques entre professeurs représentent un moyen d'enrichissement pour l'élève.

On ne peut faire l'impasse sur les savoirs, il faut donc travailler sur les méthodes afin de faire plus participer l'élève, le rendre acteur de son apprentissage et respecter les différences.

Les expériences vécues avec les IDD (Collège) ou les TPE (Lycée) semblaient aller dans ce sens mais des regrets s'expriment pour déplorer le manque de moyens affectés à ces innovations.

Malgré les réserves apportées par certains, dont les professeurs, la demande de soutien est toujours très forte, soutien effectué par les professeurs, partant du principe que les difficultés doivent se résoudre à l'Ecole. Mais n'est-ce pas encore alourdir des journées jugées unanimement comme trop denses ?

Le problème des rythmes scolaires fut abordé avec des oppositions marquées. Les principales questions, restées sans réponse consensuelle furent :

Quelle durée quotidienne est acceptable ? Doit-elle être la même pour tous les niveaux de la 6^e à la 3^e ?

La semaine de 4 jours est-elle un confort pour certains parents ou permet-elle une meilleure efficacité scolaire ?

Les périodes de vacances sont-elles trop longues ? Le rythme de vie de l'élève ne doit-il pas être prioritaire par rapport aux lobbies du tourisme ?

Comment améliorer la répartition journalière entre les différents cours ?

Si le travail personnel en dehors des cours est reconnu par tous les participants comme indispensable, il est également reconnu comme aggravant les inégalités entre élèves.

Diverses solutions furent évoquées sans qu'aucune ne recueille l'assentiment général : mise en place d'études, obligatoires ou non, aide aux devoirs...

En ce qui concerne la mise en place d'aide aux devoirs, si le principe ne rencontrait pas d'objection, les modalités divisaient les participants ; faut-il la mettre en place au Collège, assurée ou non par les professeurs ou d'autres intervenants ; n'est-il pas indispensable de la prévoir en dehors du Collège, pour instaurer un relais entre l'Ecole et la famille, relais qui pourrait permettre également d'aider les parents restant, pour diverses raisons, en retrait par rapport à la scolarité de leur enfant. Mais dans cette hypothèse, qui financera ? La création d'un véritable réseau d'aide pluri-

disciplinaire avec des professionnels tels que orthophoniste, assistant de service social... est évoquée.

Un système de parrainage entre élèves serait à étudier.

Une meilleure concertation entre enseignants pourrait permettre une meilleure répartition des devoirs.

Dans le cadre de la formation continue, des modules concernant certaines difficultés telles que la dyslexie pourraient être proposés aux enseignants.

Le système d'évaluation ne devrait-il pas prendre en compte d'autres items que les savoirs mais également les savoir-être ? (capacité à travailler en groupe, citoyenneté...)

L'étude de cette question révéla en fin de débat une contradiction entre le souhait d'avoir un collège unique pour tous et la propension à vouloir remettre en place un palier d'orientation (5° ou 4°) permettant d'exclure ceux qui ne «suivraient» pas vers un enseignement de type professionnel court, le doublement de classes n'apparaissant pas comme une solution efficace. En filigrane, se pose donc également la question : faut-il maintenir ou non le redoublement ?

III – Question N°16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Le thème des relations entre parents et professeurs fit ressortir très vite les appréhensions réciproques. Les professeurs se sentent parfois mis en cause dans leurs compétences, les parents se sentent eux parfois culpabilisés.

De ce constat, surgit la question : comment inciter les parents à venir plus facilement à l'Ecole ?

Quelques pistes de solution furent avancées :

- mettre en place une journée d'inscription en 6° afin que les parents effectuent une réelle démarche et viennent au Collège avant la rentrée de leur enfant.
- mettre en place une aide entre familles, avec les parents délégués par exemple pour aider les familles les moins à l'aise avec le système scolaire.
- passer de la notion de « convocation » des parents à celle d'« invitation ».
- l'aide aux devoirs (cf. supra) pourrait faciliter ces relations en introduisant un tiers entre l'Ecole et la famille.

La relation entre enfants et parents est aussi déterminante dans la qualité de la relation entre parents et professeurs. Ce qui est parfois ressenti comme un manque de communication ou d'information entre parents et professeurs est souvent dû à un « brouillage du message », volontaire ou non, de la part de l'élève.

Dans la qualité de la relation professeurs / élèves, l'attitude de l'enseignant est souvent vécue comme déterminante, c'est lui qui établit le premier le contact. Sa propre mise en œuvre des notions de respect, de droit à la parole est déterminante dans la qualité de ses relations ultérieures avec les élèves.

Sur le plan méthodologique, certains outils ou moyens sont à disposition du professeur :

- l'heure de vie de classe est le moment privilégié pour s'approprier le règlement intérieur par exemple et pour aborder ces aspects relationnels
- faire travailler l'élève sur ses erreurs afin d'en faire un outil de progression

- prévoir un temps de formation à la psychologie des enfants et des adolescents dans le cadre de la formation initiale des nouveaux professeurs.

La prise en compte et l'aide aux professeurs en difficulté seraient à développer afin d'éviter des situations où enseignant et élèves souffrent dans le cadre de mauvaises relations.

IV - Document annexe :

Un certain nombre de professeurs du Collège se sont réunis avant le débat et ont souhaité lire le résultat de leur réflexion aux personnes présentes lors des réunions. Le texte est le suivant :

Le 25 Novembre 2003

Contribution au « grand débat sur l'Ecole » des enseignants du Collège de Roche la Molière

Le gouvernement, par sa surdité lors du printemps dernier, nous a démontré, sur le fond comme sur la forme, qu'il n'entendait pas **résoudre** les difficultés que nous pouvions connaître mais tout simplement les contourner, avec un grand **mépris** quant à nos revendications.

Le gouvernement a déjà fait ses choix.

C'est la raison pour laquelle nous ne voulons pas tomber dans le piège de participer à une mascarade de débat, **alibi pour cautionner** une loi d'orientation dont les contenus ont déjà été énoncés en grande partie par les membres du gouvernement et de la majorité. Comme sur les autres dossiers, les responsables politiques laissent échapper des petites phrases à l'Assemblée nationale et dans les médias. Les expressions sont tellement identiques qu'il s'agit bien d'un projet déjà largement constitué pour réformer les missions de l'Ecole, son fonctionnement, et les contenus de l'enseignement.

Voilà pourquoi, les professeurs du Collège Louis Grüner de Roche la Molière, réunis en Assemblée Générale, considèrent que la situation est grave, ils tiennent à affirmer les **principes** auxquels ils sont attachés et qui sont **les fondements de l'Ecole républicaine française** :

L'Ecole doit rester un service public et rester nationale. L'Etat doit conserver la maîtrise des programmes, des examens, la gestion de tous les personnels et leur recrutement. Il doit garantir **l'égalité** en accordant à chaque établissement les moyens nécessaires à sa situation particulière pour assurer **un service public de qualité.**

L'Ecole apprend à accepter les différences, à s'enrichir au contact des autres, elle refuse les rapports de violence, aussi doit-elle **rester laïque, indépendante des forces politiques, économiques, religieuses.**

Il est important que l'Ecole soit :

- un lieu de **transmission des savoirs en même temps qu'un espace de formation où l'on développe la réflexion et l'esprit critique**

- un lieu d'aide aux élèves qui, pour de multiples raisons, ne peuvent progresser tous au même rythme.
- un lieu de formation du citoyen où l'on apprend à vivre ensemble, à se respecter pour faire évoluer la société dans l'intérêt général
- un lieu où se construit du lien social par la richesse des échanges et le partage des connaissances, de la langue, de l'histoire, de la réflexion, à l'échelon local, national et européen.
- un lieu où une formation professionnelle est possible mais dont le but est de fournir des connaissances techniques universelles et non spécifiques à telle ou telle entreprise locale..
- un lieu de formation où l'ouverture culturelle et la pratique artistique sont indispensables
- un lieu d'échange autour des expériences innovantes

Les secteurs de recrutement doivent être maintenus pour favoriser l'hétérogénéité des groupes et permettre une véritable mixité sociale. L'Etat doit garantir l'égalité en donnant les moyens nécessaires pour prendre en compte les élèves en difficulté : il doit intégrer davantage d'infirmières et de documentalistes et faire appel à des psychologues et des orthophonistes pour combattre l'échec scolaire.

Les professeurs doivent intervenir dans le champ de leurs compétences et dans le cadre de leur seule discipline, compétences qu'ils doivent acquérir et améliorer par une formation initiale et continue de qualité.

Le métier d'enseignant doit apparaître attractif pour pouvoir recruter suffisamment de professeurs à partir de 2006, date où il va falloir renouveler un grand nombre de postes.

Les professeurs sont favorables à un Brevet qui sanctionne toutes les matières.

L'Ecole ne doit pas être au contraire :

- un espace élitiste.
- un espace où la recherche effrénée de la réussite personnelle met en place une concurrence entre individus.
- un espace d'éducation pour des individus formatés à l'esprit d'entreprise.
- un espace abandonné par la collectivité au profit des intérêts privés
- une charge financière supplémentaire pour les collectivités territoriales, déjà épuisées par le surcoût des prestations sociales, qu'elles doivent servir.

Il ne faut pas que l'autonomie des établissements signifie une décentralisation et un recrutement régional des personnels créant la disparité entre les établissements : l'Etat doit au contraire jouer un rôle de régulation.

Les professeurs réunis en Assemblée générale
Le 21 novembre 2003